

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00182 Numéro SIREN : 819 505 645 Nom ou dénomination : 3 TOITURES
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2020 sous le numéro de dépôt 2531

Greffe du tribunal de commerce de TROYES



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2531

Déposant :

Nom/dénomination : 3 TOITURES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 819 505 645

N° gestion : 2016 B 00182

TOITURES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [12]									
e la Grande Fosse 10150 CRENEY-PRES-TROYES										Durée de l'exercice précédent* [12]									
5	6	4	5	0	0	0	1	3		Néant ☐ * Exercice N clos le, 31/12/2019									
										Net 3									
										Brut 1									
										Amortissements, provisions 2									



TOITURES		Néant ☐ *	
		Exercice N	
I)* (Dont versé : 6 000)		DA	6 000
d'apport, ...		DB	
ont écart d'équivalence ☐ EK		DC	
		DD	600
ctuelles		DE	
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1		DF	
Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ		DG	
		DH	(28 154)
CE (bénéfice ou perte)		DI	(372)
		DJ	
		DK	
TOTAL (I)		DL	(21 926)
participatifs		DM	
		DN	
TOTAL (II)		DO	
		DP	
		DQ	
TOTAL (III)		DR	
ibles		DS	
		DT	
établissements de crédit (5)		DU	40 178
divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI		DV	4 752
commandes en cours		DW	
rattachés		DX	5 286
		DY	4 988
comptes rattachés		DZ	
		EA	
		EB	
TOTAL (IV)		EC	55 206
(V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	33 279
au capital		IB	
de réévaluation (1959)		IC	
ation libre		ID	
luation (1976)		IE	
-values à long terme *		EF	
avance à moins d'un an		EG	52 713
nts, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	32 779

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TOITURES					Néant ☐ *	
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
	FA		FB		FC	
*	FD	3 0 9 2 6 8	FE		FF	3 0 9 2 6 8
cs *	FG		FH		FI	
	FJ	3 0 9 2 6 8	FK		FL	3 0 9 2 6 8
					FM	(6 6 9 1)
					FN	
					FO	
et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
					FQ	6
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 0 2 5 8 3
ompris droits de douane)*					FS	
ises)*					FT	
et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 2 0 8 7
remières et approvisionnements)*					FV	(1 5 0 3)
nes (3) (6 bis)*					FW	8 3 4 5 9
similés*					FX	7 9 4
					FY	1 0 3 9 1 0
					FZ	5 2 5 0
{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	9 1 9 6
					GB	
dotations aux provisions*					GC	4 0 8 1
ges : dotations aux provisions					GD	
					GE	6 8
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 9 7 3 4 6
I (I - II)					GG	5 2 3 6
sférée*			(III)		GH	
nsféré*			(IV)		GI	
tations (5)					GJ	
bilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
milés (5)					GL	
sferts de charges					GM	
c					GN	
aleurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
rtissements et provisions*					GQ	
(5)					GR	5 6 3 2
c					GS	
valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	5 6 3 2
I)					GV	(5 6 3 2)
IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(3 9 5)

ENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

TOITURES		Néant ☐ *	
		Exercice N	
érations de gestion		IIA	5 9
érations en capital *		HB	
asferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 9
érations de gestion (6 bis)		HE	3 6
érations en capital *		HF	
amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 6
(VII - VIII)		HI	2 3
de l'entreprise (IX)		HJ	
(X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 0 2 6 4 2
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 0 3 0 1 4
I des produits - total des charges)		HN	(3 7 2)
r opérations à long terme		HO	
immobilières		HY	
n afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
*		HP	6 5 1 6
er		HQ	
fférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
entreprises liées		IJ	
entreprises liées		IK	
es d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
criptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
onnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
		A1	
de l'exploitant (13)		A2	
des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
ions de brevets, de licences (produits)		A3	
ions de brevets, de licences (charges)		A4	
facultatives A6		obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
ceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cales et pénales		3 6	
ionnels sur opérations de gestion			5 9
exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3 TOITURES

Société à responsabilité limitée

au capital de 6 000 euros

Siège social : 26 rue de la Grande Fosse

10150 CRENEY PRES TROYES

819505645 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 MAI 2020

Resolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre

RESOLUTION

l'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -372,53 euros de la manière suivante :

-372,53 euros

Antérieur :

-28 154,04 euros

Nouveau"

-372,53 euros

26,57 euros

l'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de verser des dividendes aux actionnaires, lesquels demeurent en conséquence inférieurs au montant des dividendes sociaux.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été les suivants :

Année 2017 :

10,08 euros par titre

avec un abattement de 40 % : 6 650,00 euros

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Mai 2020

Adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Julien ROELLAND

Ludovic DEBERT

Pour copie certifiée conforme délivrée le 28/07/2020

Page 6 sur 6

